

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Mamoudzou, le 22 mars 2023

### Contact presse :

06.39.60.74.27 - [ars-mayotte-com@ars.sante.fr](mailto:ars-mayotte-com@ars.sante.fr)

---

## Qualité des soins et sécurité des patients : une priorité de l'Agence Régionale de Santé de Mayotte

La qualité et la sécurité des soins constituent à Mayotte, comme partout en France, une priorité majeure pour l'ARS, notamment dans la perspective du développement de nouvelles filières et structures de soins sur le territoire, dans les secteurs hospitaliers, libéraux et médico-sociaux. A ce titre, l'installation d'une structure régionale d'appui (SRA) et la préfiguration d'une mission régionale inspections-contrôles, réclamations et évaluations (MRICRE) constituent des avancées notables pour assurer à la population de Mayotte des prises en charge de qualité. Ces enjeux majeurs font partie intégrante du premier projet régional de santé de Mayotte, actuellement en phase de concertation.

## La désignation d'une SRA à Mayotte : une avancée majeure pour améliorer la prise en charge des patients

L'Agence Régionale de Santé de Mayotte a désigné l'association ORISON comme sa Structure Régionale d'Appui (SRA) à la Qualité des soins et à la Sécurité des patients. Cette désignation répond aux objectifs d'amélioration de la qualité des soins qui doit accompagner le développement de l'offre de soins sanitaire et médicosociale qui en cours à Mayotte. C'est dans ce contexte que l'ARS et l'association se sont mis d'accord pour se fixer 3 orientations stratégiques :

1. Promouvoir la Culture Sécurité et accompagner la gestion et le traitement des événements indésirables associés aux soins (EIAS), et plus particulièrement les graves (EIGS) ;
2. Accompagner les professionnels de santé dans leur démarche d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins, quel que soit le secteur d'activité ;
3. Participer au développement de la culture de pertinence des soins.

Afin d'engager l'ensemble des structures dans cette démarche, l'ARS Mayotte a fait le choix de prendre à sa charge l'ensemble des adhésions pour la première année d'activité de la SRA sur l'île.

## L'installation d'une MRICRE au sein de l'ARS Mayotte : une garantie dans le suivi de la qualité des prises en charge sur le territoire

En parallèle, l'ARS Mayotte a mis en place une Mission Régionale Inspections Contrôles Réclamations et Evaluations (MRICRE). La MRICRE a pour objectif d'assurer une qualité et une efficacité des prises en charges des usagers au sein des opérateurs de santé dans les trois champs d'activité de l'institution : la sécurité sanitaire, le fonctionnement des établissements et services, les actes médicaux et les pratiques des professionnels de santé.

La création de la MRICRE au sein de l'ARS Mayotte s'est ainsi traduite par l'élaboration d'un premier projet régional d'inspection-contrôle et d'évaluation, qui permettra d'évaluer le bon fonctionnement de l'offre de soins et médico-sociale sur le territoire, et le cas échéant d'identifier des recommandations ou injonctions pour remédier aux problématiques constatées.

Cette mission doit également permettre de renforcer la démocratie sanitaire et la prise en compte de la place des usagers dans le système de santé, en prenant en compte et apportant des réponses aux insatisfactions formulées par ces derniers.